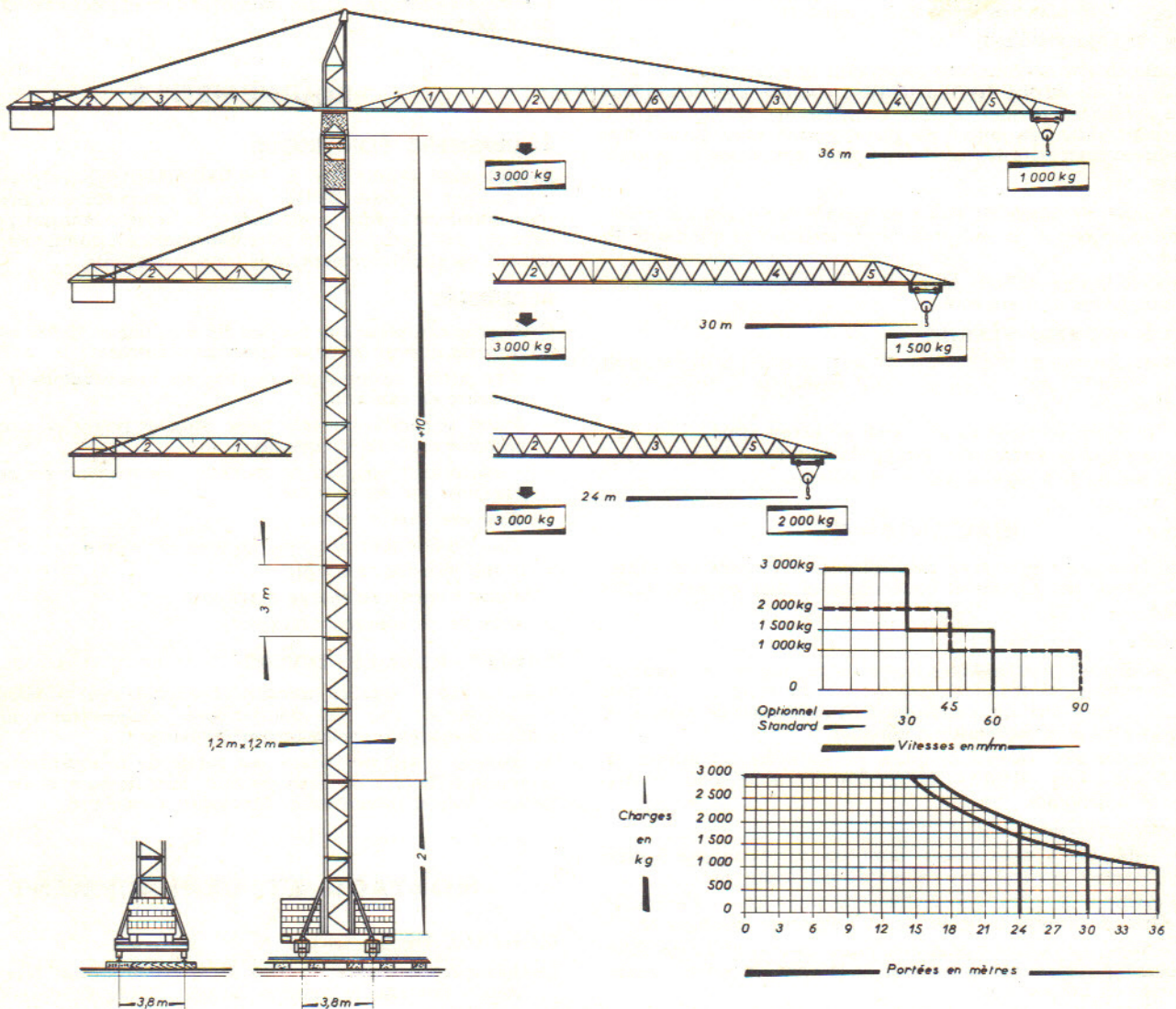


Potain

Avenue de Noblet
LA CLAYETTE
(Saône et Loire)
Tel.: 83 - lignes groupées
Telex.: POTAIN CLAYT 35 990

GRUE 428 C 10.36
15.30
20.24



Effort maximum sur une roue:

- En service : 29 t.

- Hors service (vent de tempête 150 km/h) : 35 t.

Hauteur sous crochet	Composition de la mâture	Observations
6 m	2 + 0	Autonomie en service et hors service
12 m	2 + 2	
15 m	2 + 3	
18 m	2 + 4	
21 m	2 + 5	
24 m	2 + 6	
27 m	2 + 7	
30 m	2 + 8	- Ancrage au bâtiment obligatoire
36 m	2 + 10	
39 m	2 + 11	
42 m	2 + 12	
et au-dessus	2 + X	

CARACTERISTIQUES

Flèche de	24 m			30 m			36 m					
Portées en m	16,6	18	24	16,6	18	24	30	14,6	18	24	30	36
Charges en kg	3 000	2 630	2 000	3 000	2 630	2 000	1 500	3 000	2 320	1 650	1 260	1 000
Hauteur roulante en charge	36 m			36 m			36 m					
Poids de la grue sans les!	19,2 t. env.			19,5 t. env.			20 t. env.					
Puissance électrique nécessaire en KVA : 40 * Moteurs 220 / 380 Volts * 50 Périodes												
Mouvement	Vitesse			Moteur								
Levage	Equipement	Vitesse		Charge		Moteur						
	"Pose Control"	30 m/mn		de 0 à 3 000 kg			22ch 1 500 tr/mn					
(PC 22)	"Standard"	60 m/mn		de 0 à 1 500 kg		3 000 tr/mn						
		5,5 m/mn		Pose		5ch 275 tr/mn						
2 vitesses télécommandées + Pose	"Optionnel"	45 m/mn		de 0 à 2 000 kg		22ch 1 500 tr/mn						
		90 m/mn		de 0 à 1 000 kg		3 000 tr/mn						
Supplément	8 m/mn		Pose		5ch 275 tr/mn							
- Orientation	0,9 tr/mn			3ch (à bagues)								
- Translation	25 m/mn			3,5 ch								
- Chariot de flèche	35 m/mn			2 ch								

DESRIPTIF

CHARPENTE

Tous les éléments sont soudés sur **gabarit**, ce qui en assure l'**interchangeabilité**. Ils sont conçus pour réduire au maximum le volume en transport. Leur assemblage se fait par **boulons spéciaux calibrés et cadmiés**.

CHASSIS

Simple et robuste, il comprend 2 traverses et 2 longerons formant caisson qui permettent un assemblage facile et rapide.

PYLONE

Le pylône est composé d'éléments monoblocs de 1,20 m x 1,20 x 3m de long aisément transportables. Chaque élément comporte une échelle intérieure avec crinoline. L'élément supérieur constitue la cabine du conducteur. Elle est munie d'un appareil de chauffage, d'un plancher et de vitres (Sécurité).

CAGE TÉLESCOPIQUE

C'est une charpente tubulaire présentant une face ouverte, qui, poussée par un **vérin hydraulique**, coulisse extérieurement sur le pylône et permet la mise en place des éléments qui le constituent. Elle est munie de plates-formes avec garde-corps qui assurent la sécurité des ouvriers pendant le montage du pylône.

PIVOT

Chaudronné en forme de tronc de pyramide, il reporte directement les efforts de la couronne d'orientation aux montants du pylône.

Il supporte la tête de tour (porte-flèche, flèche et contre-flèche) et le mécanisme d'orientation.

FLÈCHE - CONTRE-FLÈCHE

Elles sont constituées d'éléments de section triangulaire à profil constant dont la combinaison permet d'obtenir 24 m, 30 m et 36 m de portée.

La contre-flèche reçoit le contre-poids en béton armé.

La flèche porte le **CHARIOT DISTRIBUTEUR** se déplaçant sur 4 galets munis de roulements à billes étanches.

MECANISMES

Tous les mécanismes sont en bain d'huile et montés sur roulement à billes, les pignons et roues dentées sont en acier taillé et traité.

LEVAGE

Monté oscillant et entièrement logé à l'intérieur de l'élément de base du pylône, le treuil de levage est du type P. C. (Pose Contrôlé), c'est-à-dire qu'il comprend deux vitesses de travail et une vitesse de pose ou tension d'élingues.

Ces 3 vitesses sont télécommandées par la boîte à boutons, et leur passage a lieu **EN MARCHÉ** et **EN CHARGE**, à la montée comme à la descente.

Ce treuil comprend :

- Un réducteur à deux trains, dont un spiro-conique équipé d'un moteur vertical avec frein à disques incorporé.
- Un tambour fileté de grand diamètre permettant d'enrouler le câble en un seul rang, ce qui en augmente la longévité.

Sur demande, ce tambour peut-être muni de coquilles amovibles permettant d'augmenter les vitesses de levage, les charges levées diminuant en proportion.

ORIENTATION

Formant un ensemble compact facilement accessible grâce au passerelles entourant le pivot, le mécanisme d'orientation tournant avec le porte-flèche comprend essentiellement un **REDUCTEUR POTAIN STANDARD** monté pivotant sur amortisseurs, et qui attaque directement la denture extérieure d'une couronne à galets alternés fixe au pivot.

Ce réducteur étant équipé d'un **MOTEUR A BAGUES** démarrant sur résistances, l'orientation est **PROGRESSIVE ET DOUCE** et l'arrêt par **FREINAGE A CONTRE-COURANT** permet d'éviter la torsion du pylône.

Le moteur est de plus muni d'un frein à disque à commande individuelle qui permet de maintenir la flèche en position pour la pose précise de la charge.

TRANSLATION

La grue est normalement prévue pour rouler sur voie droite ; elle est montée sur 4 galets en acier coulé dont 2 forment un ensemble moteur. Pour rouler sur voie courbe de rayon minimum de 6 m., nous livrons sur demande un châssis spécial comprenant 4 boggies dont 2 montés sur chariot coulissant. Deux boggies sont entraînés par un moteur frein à démarrage progressif.

Dans les deux cas, l'entraînement est réalisé par moto-réducteur standard monté oscillant sur amortisseur et attaquant directement l'essieu de la roue.

Les moteurs sont munis de freins spéciaux à double action assurant un freinage "Hors service" efficace pour des vents de 80 kms/h.

La grue peut également, et sur demande, se monter à poste fixe et se télescoper en bâtiment.

L'équipement pour cette utilisation est fourni sur demande.

DISTRIBUTION

Le chariot distributeur est entraîné par un moto-réducteur irréversible équipé d'une poulie à gorges avec double enroulement du câble tracteur.

Des butées élastiques de fin de course sont placées aux extrémités de la flèche.

EQUIPEMENTS

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Spécialement étudié par la **TÉLÉMÉCANIQUE** et prévu pour un courant triphasé 220/380 volts, il comporte une protection individuelle de chaque mouvement. La boîte à boutons portative permet, par l'armoire de télécommande, de commander séparément ou simultanément tous les mouvements.

SÉCURITÉS

Cette grue conforme aux normes NF-E 52.081 et 52.082 est munie de tous les dispositifs de sécurité entre autres :

- d'un arrêt automatique de tous les mouvements en cas de coupure de courant ;
- d'une alimentation très basse tension pour les circuits de sécurité et de télécommande ;
- d'un contact coupant le courant à l'ouverture des portes de l'armoire qui ferme à clé ;
- d'un avertisseur sonore ;
- d'un sectionneur principal au pied de la grue ;
- d'une sécurité de couple ;
- d'une sécurité de charge maximum ;
- d'un fin de course de levage.

CABLES - POULIES - DIVERS

Tous les câbles, poulies, moufles et crochets sont conformes aux normes de sécurité. Les poulies sont montées sur roulements à billes étanches supprimant tout graissage.

Accessoires divers ne faisant pas partie de la fourniture : rails, traverses et butées de bout de voie, lests de base et de contre-flèche, câble d'alimentation électrique, enrouleur.

MONTAGE ET DEPLACEMENT

MONTAGE DE LA GRUE

Le châssis étant monté, la base de la remorque est brochée, le levage se fait avec le treuil de levage à l'aide d'un mouflage.

La contre-flèche est brochée au sol avant levage, c'est donc une opération très simple. La base de la grue relevée avec la contre-flèche, on monte et relève la flèche avec un seul et même mouflage.

Les éléments du pylône sont télescopés entièrement montés, ce qui élimine toute acrobatie et permet un gain de temps appréciable.

Le télescopage est réalisé grâce à un vérin et une petite centrale hydraulique portative. Un clapet incorporé au vérin garantit une sécurité absolue en cas de rupture de tuyau ou de fuite.

L'ensemble hydraulique est optionnel et peut servir au montage de toutes les grues **POTAIN** de 10 à 90 t. m.

DÉPLACEMENT

Nous pouvons livrer avec chaque grue un timon et un essieu recevant 2 roues pneus 900 ou 1.000x20, 10 trous, sans déport. Cet équipement assure le déplacement des parties les plus importantes de la grue comprenant : le mât de base avec treuil, un élément standard, le pivot avec dispositif d'orientation et la cage télescopique. L'encombrement est conforme au code de la route. L'essieu est freiné pneumatiquement et comporte un frein de parage.